



**À LA DEMANDE**

Cadre réservé au service  
 Nom : .....  
 Prénom : .....  
 N° Carte : .....  
 Date de validité : .....

## DEMANDE D'ACCÈS AU SERVICE



L'accès à movi.confort+ est réservé aux personnes à mobilité réduite :

- Ayant un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80%.
- Résidant à plus de 400 mètres d'un arrêt accessible.

Les champs marqués avec un astérisque (\*) sont obligatoires.

### VOTRE IDENTITÉ :

Madame  Monsieur      Nom\* : .....      Prénom\* : .....

Adresse (n° et nom de rue) : .....

Appartement – Résidence\* : .....

Code Postal\* : ..... Ville\* : .....

N° tél\* : .....

### VOTRE SITUATION :

#### Mode de déplacement\*

- Fauteuil roulant manuel
- Fauteuil roulant électrique
- Autre( précisez) : .....

#### Accompagnement spécifique\*

- Je suis accompagné(e) d'un chien guide
- Autre assistance (précisez) : .....

#### Équipements particuliers\*

- Oui (précisez) : .....
- Non

#### Cadre réservé au service

Distance (approx.) et accessibilité entre votre domicile et l'arrêt de bus le plus proche : .....

Nom de l'arrêt de bus : .....

### PERSONNE À CONTACTER SI NÉCESSAIRE\*\* :

Madame  Monsieur      Nom : .....      Prénom : .....

N° tél : .....

(\*\*) Assurez-vous d'avoir informé cette personne que ces coordonnées nous sont transmises. Cette personne pourra les modifier ou les supprimer en nous contactant.



05 58 45 04 26  
[www.busmovima.com](http://www.busmovima.com)



## PIÈCES JUSTICATIVES À JOINDRE AU DOSSIER\*\*\* :

- La présente demande d'accès au service dûment complétée et signée.
- La photocopie recto verso de la carte de mobilité inclusion avec mention «invalidité».
- La photocopie recto verso de la pièce d'identité.

(\*\*\*) Les pièces justificatives sont détruites après contrôle visuel durant la phase d'instruction de la demande. Ces pièces peuvent être redemandées lors de contrôles qualité sur nos services.

**Le dossier complet avec la demande d'accès et les pièces justificatives sont à retourner à l'agence commerciale pour finaliser votre inscription :**

- Par email : [contact.busmovima@busmovima.com](mailto:contact.busmovima@busmovima.com)

- Par voie postale ou directement à l'agence :

**245 Avenue du 34eme Régiment d'Infanterie, 40 000 Mont de Marsan**

**Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h30**

## ATTESTATION

Je certifie l'exactitude des renseignements figurants sur ce dossier et toute mention d'information erronée entraîne ma responsabilité.

En outre, je déclare sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement d'accès et d'utilisation au service movi.confort+ joint à ce dossier et m'engage à en respecter les conditions.

Fait à\* : .....

Le\* ..... / ..... / .....

Nom\* : ..... Prénom\* : .....

Signature du demandeur\* :

- Si vous souhaitez recevoir des informations, nos offres commerciales, merci de cocher la case.
- Si vous souhaitez participer à nos enquêtes, merci de cocher la case.

### Notice d'information pour l'utilisation des données personnelles

Le traitement de votre demande nécessite la collecte et l'utilisation d'informations vous concernant.

#### Qui est responsable de cette utilisation ?

Transdev du Marsan - 105 rue de la Ferme du Conte 40 000 Mont de Marsan

#### Quelles informations sont collectées ?

Nous collectons les informations suivantes : nom, prénom, numéro de téléphone, adresse postale, précisions sur votre situation, si vous souhaitez être informé de l'actualité des lignes et recevoir les offres commerciales du réseau Tma.

#### Qui utilisent ces informations et à quoi vont-elles nous servir ?

Seuls les collaborateurs de Transdev du Marsan ont accès à vos informations. Elles nous permettent de vous :

- . Apporter une réponse satisfaisante dans les meilleurs délais
- . Informer sur le trafic du réseau Tma ou son évolution
- . Adresser les offres commerciales du réseau Tma si vous y avez consenti
- . Traiter votre demande d'accès aux services de transport à la demande et mettre en œuvre notre contrat.

Elles ne sont pas utilisées pour autre chose.

#### Avons-nous le droit d'utiliser ces informations ?

Si les clients voyageurs ont donné leur consentement ou si Transdev du Marsan les contacte dans le cadre de l'exécution du contrat, le réseau Tma peut légitimement les contacter.

#### Où sont stockées vos informations et combien de temps sont-elles conservées ?

Les informations fournies sont stockées sur le serveur d'hébergement de Transdev du Marsan.

La durée de conservation de vos informations personnelles est de 1 an.

Sans renouvellement de votre accord, les données personnelles seront ensuite effacées. Vos informations ne sont pas transmises à une autre organisation.

Les données personnelles ne sont pas transmises à une autre organisation.

Aucune information personnelle du client voyageur n'est publiée à son insu, échangée, transférée, cédée ou vendue sur un support quelconque à des tiers. Seule l'hypothèse du rachat de Transdev du Marsan et de ses droits permettrait la transmission des dites informations à l'éventuel acquéreur qui serait à son tour tenu de la même obligation de conservation et de modification des données vis à vis de vos données personnelles.

#### Quels sont vos droits ?

Conformément à la réglementation, vous pouvez exercer vos droits de consultation, de rectification, d'opposition, de suppression, de limitation du traitement et à la portabilité, dans les conditions de la réglementation applicable, sur vos données à caractère personnel que nous pouvons détenir, en adressant une demande mentionnant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie d'un justificatif d'identité, par le moyen de votre choix :

- Par courrier postal à : Délégué à la protection des données Transdev du Marsan BP30094, 33704 Mérignac Cédex

- Par courrier électronique à : [dpo.tdma\\_tdocc@transdev.com](mailto:dpo.tdma_tdocc@transdev.com)

Nous nous efforcerons de trouver une solution satisfaisante pour le respect de la réglementation applicable. En l'absence de réponse de notre part, il est porté à votre connaissance que l'autorité de contrôle en France en matière de traitement de données est la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr), auprès de laquelle vous pouvez demander toute information ou introduire une éventuelle réclamation.



05 58 45 04 26  
[www.busmovima.com](http://www.busmovima.com)





## RÈGLEMENT DU SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE

Complémentaire au règlement général des transports

### 1. PRÉSENTATION

Movima à la demande est un service public de transport à la demande, spécifique du réseau Tma (en 2026 Tma devient progressivement Movima) organisé par Mont-de-Marsan Agglo. Movi.confort+ est l'un des 3 services de l'offre Movima à la demande. Il a pour vocation d'assurer les déplacements des personnes à mobilité réduite qui sont dans l'impossibilité d'utiliser les transports collectifs « traditionnels » Tma dans des conditions d'accès et de sécurité satisfaisantes. Il s'agit d'un service de transport collectif de voyageurs au même titre que le réseau régulier Tma. A ce titre, tout utilisateur du service Tma doit se conformer au règlement général d'exploitation.

Le service movi.confort+ est dit « de porte à porte », c'est-à-dire que la prise en charge et la dépose se font non pas à des points d'arrêts définis mais à proximité immédiate du lieu souhaité (devant le domicile par exemple).

Le service movi.confort+ est assuré par TRANSDEV DU MARSAN ou par des sous-traitants.

### 2. PÉRIMÈTRE DESSERVI

L'ensemble des trajets est réalisé à l'intérieur du périmètre de Mont-de-Marsan Agglomération.

### 3. FONCTIONNEMENT

Le service movi.confort+ est réalisé à l'aide de véhicules adaptés pour les personnes à mobilité réduite du lundi au samedi de 7h à 19h.

### 4. AYANTS DROIT

Le service movi.confort+ est réservé aux personnes :

Ayant un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80%, titulaires d'une carte mobilité inclusion avec mention «invalidité».

Résidant à plus de 400 mètres d'un arrêt accessible.

### 5. ACCÈS AU SERVICE movi.confort+

Toute personne souhaitant utiliser le service movi.confort+ de manière régulière ou occasionnelle doit être au préalable inscrite au service. Elle peut être effectué par téléphone auprès de l'agence

commerciale ou directement sur place :

- 245 Avenue du 34eme Régiment d'Infanterie, 40 000 Mont-de-Marsan (arrêt : Pole de correspondance)
- 05 58 45 04 26

Un dossier d'inscription complet doit être déposé sur place ou envoyé par mail : contact.busmovima@transdev.com.

Il comprend :

- Une demande d'accès au service movi.confort+ à compléter, dater et signer ;
- Une photocopie recto verso de la carte d'invalidité ou carte mobilité inclusion avec mention « Invalidité »;
- Une photocopie recto verso de la pièce d'identité;
- Le présent règlement signé.

Tout dossier incomplet ne pourra être instruit.

#### Renouvellement de l'adhésion

Pour les titulaires d'une carte mobilité inclusion avec mention « invalidité » datée, l'adhésion doit être renouvelée à la date d'échéance de la carte. Le renouvellement s'effectue en présentant l'original de la carte à l'agence commerciale ou en envoyant une photocopie par email à :

contact.busmovima@transdev.com.

#### Retrait du dossier

Le dossier d'inscription est disponible :

- A l'agence commerciale, 245 Avenue du 34eme Régiment d'Infanterie, 40000 Mont-de-Marsan
- Téléchargeable sur le site internet « [www.busmovima.com](http://www.busmovima.com) » section : Informations pratiques

### 6. TARIFICATION

Pour accéder au service **movi.confort+**, chaque voyageur doit être muni d'un titre de transport en cours de validité. Ce titre doit toujours être validé à bord du véhicule. La tarification transport public Tma est appliquée : tous les titres sont admis pour le service **movi.confort+**.

L'achat d'un ticket unitaire peut se faire auprès du conducteur. Il est payable uniquement en espèces et dans ce cas, le voyageur est incité à prévoir de la monnaie.

Rappel des tarifs des titres vendus à bord :

- Ticket unitaire : 1€
- Carte 10 voyages : 8€
- Carte 10 voyages Jeune : 3,50€

### 7. RÉSERVATION

Toute réservation peut être réalisée jusqu'à un mois à l'avance et au plus tard à 17h30 la veille du déplacement souhaité.

Elle peut être réalisée :



#### Par téléphone

**Du lundi au vendredi** de 7h30 à 18h30  
**Samedi** de 9h à 18h (hors jours fériés).



#### Via l'application My Mobi

Les réservations sont possibles  
**7j/7 et 24h/24.**



#### Sur le site internet

Les réservations sont possibles  
**7j/7 et 24h/24.**

Pour toute réservation il convient de préciser à l'opérateur :

Votre nom et prénom

Les jours et horaires du transport souhaité

Les lieux de prise en charge et de dépose

La présence d'un accompagnateur

L'acceptation d'une réservation s'effectue en fonction des places disponibles à bord des véhicules movi.confort+. Movি.confort+ étant un service de transport en commun, le regroupement de voyageurs dans un même véhicule est réalisé dès que possible. Afin de favoriser ces regroupements, une heure de prise en charge ou de dépose variant de +/- 15 minutes de celle souhaitée peut être proposée.

## 8. ANNULATION

Si l'usager est contraint d'annuler sa réservation, il doit contacter la permanence téléphonique, annuler sa réservation sur internet ou sur l'application My Mobi au plus tard la veille du déplacement avant 17h30.

## 9. ACCOMPAGNATEUR

L'usager du service movi.confort+ ne pouvant se déplacer seul, peut voyager avec un accompagnateur. Les points de montée et de descente de l'accompagnateur doivent être strictement identiques à ceux de la personne qu'il accompagne (à l'aller comme au retour). Un accompagnateur, à quelque titre que ce soit, ne peut voyager seul sur le service movi.confort+.

Si la mention « tierce personne » ou « besoin d'accompagnement » est indiquée sur la carte d'invalidité ou sur la carte de priorité pour personne handicapée, la présence d'un accompagnateur est indispensable pendant toute la durée du voyage. L'accompagnateur est dans ce cas choisi par l'usager et peut être un accompagnateur unique défini lors de l'inscription ou une personne différente d'un voyage à un autre. Dans ce cas l'accompagnateur est pris en charge dans le cadre du titre de transport utilisé par la personne à mobilité réduite.

Pour les autres cas, un accompagnateur peut être possible, dans la limite des places disponibles dans le véhicule. L'accompagnateur doit s'acquitter d'un titre de transport et le valider à la montée dans le véhicule.

## 10. CONDITIONS DE TRANSPORT

Les itinéraires sont établis en fonction des lieux de prise en charge pour regrouper les usagers et peuvent engendrer de légers décalages dans les heures de prise en charge.

La prise en charge et la dépose des clients **movi.confort+** s'effectuent exclusivement sur le domaine public ou privé ouvert à la circulation automobile.

Le conducteur n'est pas habilité à pénétrer dans le domicile de l'usager, pour des questions de responsabilité. L'accueil se fait donc à la porte de l'immeuble ou de la maison. Le conducteur aide à la montée et à la descente du véhicule. Pour des raisons de sécurité, le conducteur n'est pas habilité à franchir des obstacles qui supposent de porter la personne. L'usager doit donc vérifier l'accessibilité des lieux fréquentés.

En cas de retard, l'usager doit, dans la mesure du possible, prévenir l'exploitant du retard.

## 11. APPLICATION

Le présent règlement est seul applicable au fonctionnement du service **movi.confort+**. Il est remis lors de toute demande d'adhésion au service. Il est accepté via le formulaire d'inscription dûment complété et signé, engageant la personne à en respecter les dispositions.

Tout manquement aux règles normales d'utilisation du service décrites dans le présent règlement et dans le règlement général d'exploitation du réseau Tma expose son auteur à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'interdiction d'utiliser le service à titre temporaire ou définitif. L'exclusion définitive est prononcée par Mont de Marsan Agglomération.